Conforme à l'original produit;
Début du texte, page suivante

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES

Edition Chronologique n°52 du 30 novembre 2012

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 22 juillet 2008 portant institution de régies et sous- régies auprès des établissements et services relevant du service des essences des armées.

Du *19 septembre 2012*

.

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 22 juillet 2008 portant institution de régies et sous- régies auprès des établissements et services relevant du service des essences des armées.

Du 19 septembre 2012

NOR D E F F 1 2 3 4 8 3 2 A

Texte modifié :

Arrêté du 22 juillet 2008 (JO n°177 du 31 juillet 2008, texte n° 37; signalé au BOC 35/2008 ; BOEM 410.6.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 225 du 27 septembre 2012, texte n° 16 ; signalé au BOC 52/2012.

Par arrêté du ministre de la défense en date du 19 septembre 2012, l'arrêté du 22 juillet 2008 portant institution de régies et sous-régies auprès des établissements et services relevant du service des essences des armées est modifié comme suit :

I. Au tableau de l'article 2., la régie d'avances instituée auprès de la base pétrolière interarmées à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire) est supprimée.

II. La suppression de la régie mentionnée au I. met fin aux fonctions du régisseur concerné.